

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil municipal
du 1^{er} avril 2025 à 20h30,
réuni en l'Hôtel de Ville,
sous la présidence de
Madame Virginie DOUAT, Maire
Date de convocation : 25 mars 2025

Conseillers en exercice :	33
Conseiller présents :	21
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de votants :	28

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Claude LEGOUY, Murielle WOLSKI, Michel SPEMENT, Françoise NIVASSE, Vincent CORNILLE, Cécilia RUGALA, Sylvain DUBOIS, Gérard BELLEMERE, Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, Lysiane MOINAT, Rachel DELBOUYS, Juliette CELESTIN, Marie-José FERREIRA, Olivier GRARD, Hilal CHETATI, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Jean-Louis CLOUET, Thierry GALIN.

Absents ayant donné pouvoirs :

Julien PICHELIN, pouvoir à Sylvain DUBOIS, Catherine LECOMTE, pouvoir à Michel SPEMENT, Claude DALLE, pouvoir à Claude LEGOUY, Pascal FAYOLLE, pouvoir à Francis LEFEVRE, Ghislaine LEROY, pouvoir à Cécilia RUGALA, Isabelle DELEPINE, pouvoir à Lysiane MOINAT, Arnaud FOUBERT, pouvoir à Josy CARREL-TORLET.

Est désigné secrétaire de séance : Michel SPEMENT

DEL 2025-04-17 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025
--

Rapporteur : Virginie DOUAT, Maire

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 4 mars 2025,

Vu les résultats du compte administratif de l'exercice 2024,

Vu la délibération portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2024,

Considérant que le budget proposé s'équilibre à **1.785.231,96 €** en fonctionnement et à **1.883.634,74 €** en investissement, selon le détail suivant :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025
011	Charges à caractère général	20 000,00	22 000,00
012	Charges de personnel	61 700,00	60 000,00
66	Charges financières	100 000,00	88 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	25 000,00
023	Virement à la section d'investissement	600 595,73	1 052 031,96
042	Opérations d'ordre entre sections	530 000,00	538 200,00
Total Dépenses de fonctionnement		1 347 295,73	1 785 231,96

Chapitre	Article	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025
70	Produits des services et du domaine	780 000,00	870 000,29
74	Dotations et participations		
042	Opérations d'ordre entre sections	178 400,00	154 000,00
Total Recettes de fonctionnement		958 400,00	1 024 000,29
002	Résultat de fonctionnement reporté	388 895,73	761 231,67
Solde d'exécution		1 347 295,73	1 785 231,96

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Budget primitif 2024 + RAR 2023	RAR 2024	Budget primitif 2025 + RAR 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	310 000,00		320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00
23	Immobilisations incorporelles	1 117 379,19	70 120,74	1 112 154,74
020	Dépenses imprévues			81 980,00
45	Opérations pour compte de tiers	50 000,00		115 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections	178 400,00		154 000,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00		50 000,00
Total Dépenses d'investissement		1 835 779,19	70 120,74	1 883 634,74

Chapitre	Article	Budget primitif 2024 + RAR 2023	RAR 2024	Budget primitif 2025 + RAR 2024
13	Subventions d'investissement	118 514,00		
16	Emprunt			
10	Dotations	250 088,46		
27	Autres immobilisations financières	111 691,40	50 850,53	100 850,53
45	Opérations pour compte de tiers	82 457,00	3 280,00	3 280,00
021	Virement de la section fonctionnement	600 595,73		1 052 031,96
040	Opérations d'ordre entre sections	530 000,00		538 200,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00		50 000,00
001	Résultat d'investissement reporté	42 432,60		139 272,25
Total Recettes d'investissement		1 835 779,19	54 130,53	1 883 634,74
TOTAL GENERAL		3 183 074,92		3 668 866,70

Le rapporteur propose au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le budget primitif 2025 du budget Assainissement tel que présenté ci-dessus,
- Autoriser le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

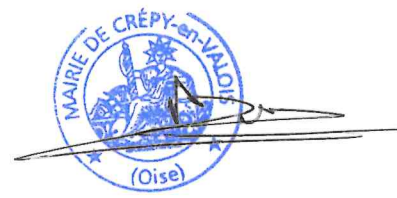
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme,
A Crépy-en-Valois, le 1^{er} avril 2025.

Publié sur le site internet
de la commune
le : 07 AVR. 2025

Michel SPEMENT
Secrétaire de séance

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



INFORMATIONS – VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, régulièrement affichée et transmise au titre du contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique téléréfuge citoyen accessible par le biais du site : www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune dans le même délai.

Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20250401-DEL2025-04-17-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025

Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20250401-DEL2025-04-17-BF
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025